

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **91 (1965)**

Heft 8: **Foire de Bâle, 24 avril-4 mai 1965**

PDF erstellt am: **07.12.2019**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—		
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10-5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

La coordination modulaire dans le bâtiment, par Heinz Joss, architecte EPF/SIA.
Divers. — Bibliographie. — Documentation générale. — Documentation du bâtiment.
Foire suisse d'échantillons de Bâle. — Nouveautés: informations diverses.

LA COORDINATION MODULAIRE DANS LE BÂTIMENT ¹

par HEINZ JOSS, architecte EPF/SIA

Coordinations dimensionnelles

En publiant un rapport de Pierre Bussat sur la coordination modulaire dans le bâtiment [1], le *Centre d'études pour la rationalisation du bâtiment* a essayé pour la première fois de faire connaître aux milieux suisses de la construction la coordination dimensionnelle modulaire. On entend par coordination dimensionnelle une méthode permettant d'adapter et de coordonner systématiquement entre elles les dimensions aussi bien dans le projet que dans la production des éléments de construction et dans la construction elle-même. Des systèmes de coordination dimensionnelle existent depuis le début d'une construction organisée, mais elles ont selon les époques des bases différentes. On en peut distinguer trois: l'emploi prédominant d'un élément déterminé de dimensions données, la volonté créatrice et la mesure de rationalisation, voulue par la coordination des dimensions.

La brique, matériau obtenu industriellement depuis très longtemps, impose souvent ses dimensions aux autres éléments de la construction, elle influe ainsi les

dimensions d'un bâtiment ou ses éléments fonctionnels. C'est ainsi qu'on classe chez nous les épaisseurs des murs en briques et demi-briques. De manière semblable, la natte japonaise imposa, grâce à ses multiples possibilités d'application, des dimensions aux autres éléments de la maison; ceci se produisit d'une manière à tel point systématique que, par exemple, les dimensions des pièces sont caractérisées par le nombre de nattes nécessaires pour couvrir son plancher (fig. 1).

L'emploi de telles dimensions de base pour dimensionner les bâtiments et leurs éléments conduit souvent à des répétitions, à des rythmes et à des proportions esthétiques. On ne peut donc être surpris que déjà autrefois les constructeurs aient employé dans leurs projets des dimensions uniformes, même lorsque cela n'était pas du tout nécessité par la construction. L'emploi du quadrillage comme base d'un projet n'est donc pas une invention de notre temps; on connaît les dessins d'anciens maîtres basés sur un tel quadrillage. Cette volonté créatrice conduisit à des coordinations dimensionnelles, parmi lesquelles la dernière est celle que nous connaissons le mieux, la théorie du « Modulator » de Le Corbusier [2, 3]. En se basant sur les dimensions du

¹ Clichés « Schweizerische Bauzeitung », Zurich.